

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
du 2^e juin 2024
Portant délégation de signature, à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social, de la signature des documents suivants :
- Déclaration de service fait, attestations de bonne exécution des prestations identifiées de capacité, attestations de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'habitat ;
- Avenants aux règlements intérieurs des aires d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grands parcs ;
- Carteaux de présence et de séjour sur les aires d'accueil des gens du voyage et les terrains fermés ;
- Tout bon de commande annuel de la Société d'équipement du Limousin (SEL) pour la partie forfitaire ;
- Tout bon de commande SEL pour le traitement de nuisance issu de travaux pour les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et pour les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-R) ;
- Tout bon de commande SEL pour la partie d'un habitat individuel ;
- Tout courrier informant la propriétaire bailleur (en information locataire) que suite à un engagement par son locataire ou un travailleur salarié, son logement va faire l'objet d'une visite de contrôle par l'inspecteur d'habitat des Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social

1 DOCUMENT - Publié le 3 Juin 2024



ARR_SIGN_25313_VALADE.pdf
(.pdf, 159,2 Ko)



TÉLÉCHARGER